



Le 6 décembre 2018

Didier QUENTIN

*Député de la Charente-Maritime
Membre de la Commission
des Affaires étrangères
et de la Commission des Affaires
Européennes*

Le Pacte de Marrakech sur l'immigration, présenté par les Nations Unies en juillet 2018, a suscité une vive émotion, car il est apparu à certains comme une porte ouverte à une immigration incontrôlée...

Il importe de souligner que le préambule rappelle que « le droit souverain des États de définir leurs politiques migratoires nationales » sera respecté.

C'est clairement cette ligne que nous défendons, avec une immigration maîtrisée, sans confusion entre le droit d'asile et des migrations économiques.

Didier QUENTIN

(Portable : 06 11 30 19 20)

Assemblée Nationale

126, rue de l'Université
75355 PARIS 07 SP
Tél. 01 40 63 54 96

E-mail : didier.quentin@assemblee-nationale.fr

**Permanence Parlementaire
en Charente-Maritime**

86, bd de Lattre de Tassigny - 17200 ROYAN

Tél. 05 46 23 99 77 - Fax 05 46 39 11 15

site internet : www.didierquentin.com

E-mail : contact@didierquentin.com